

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION
PROFESSIONNELLE
DU BRÉSIL

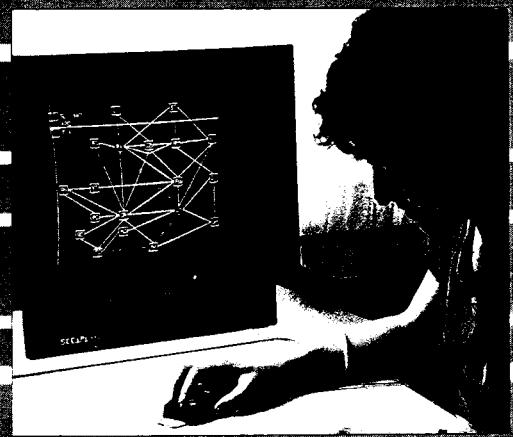
ÉCOLE FRANÇAISE
Automobile SURUN

OSSE

S'INFORMER SUR LES FORMATIONS

Guide d'usage des couperants

99
ANALYSE
des sources d'informations



LA DOCUMENTATION FRANCAISE



MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION

4378

09564

SERVICE

DE l'Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal (OMVS)
Centre Régional Commissariat
Saint-Louis

S'informer sur les formations

Guide à l'usage des coopérants

1991

par
Élizabeth FRANTZ
et
Antoinette SURUN

Collection
Analyse des sources d'information

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
ET DU DÉVELOPPEMENT
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

Avant-propos

S'informer et s'orienter en formation

Les mutations économiques, sociales, technologiques et culturelles contemporaines modifient souvent et bouleversent quelquefois la qualification acquise en formation initiale. De même, les changements dans les fonctions occupées successivement dans une carrière vont rendre indispensable la nécessaire acquisition de compétences nouvelles pour les personnes impliquées dans ces évolutions.

Il est donc naturel que les objectifs, les modalités, les méthodes et les programmes de formation permanente reflètent ces modifications. Le cadre institutionnel et la réglementation de la formation ont également évolué.

On voit par ailleurs que la Coopération et le Développement mobilisent pour réaliser leurs objectifs une assistance technique qui devra s'adapter au contexte particulier des interventions : on assiste à la constitution du « métier » de l'assistant technique. Là encore de nouvelles compétences seront requises. Enfin le caractère, limité dans le temps, de la mission du coopérant l'oblige à accepter une mobilité de plus en plus souvent exigée.

La formation des adultes contribue à rendre possible, pour les individus et les organisations, ces changements. Encore faut-il que les « bénéficiaires » de ces formations sachent en optimiser les effets en devenant « acteurs » responsables de leur formation.

A cet égard, le repérage des besoins à satisfaire, leur tri et leur formalisation, la recherche et l'identification des formations, la négociation pour entrer en formation sont des éléments fondamentaux dont la réalisation conditionne étroitement le succès futur des formations.

Un guide pour quoi ?

Ce guide vise essentiellement à dégager les **principes organisateurs d'une recherche d'information** sur les formations continues.

- **Bien situer sa recherche** : en définissant ses objectifs de formation à partir d'un bilan professionnel, en établissant son plan personnel de formation et en le mettant en relation avec le plan de développement de la formation du ministère de la Coopération et du Développement.

- **S'adresser prioritairement aux ressources proches** :
- utiliser les ressources du Bureau de la formation des coopérants à savoir : les formations proposées dans le cadre de ce plan de développement ;

l'accès à la formation continue d'autres ministères et à certaines sources d'information du dispositif national ;

- connaître les diverses formes d'action et compétences du ministère de la Coopération (réseaux, documentation, édition, etc.).

• **Connaitre globalement** les structures du dispositif français d'information sur la formation continue, les différents types d'organismes (ceux qui traitent l'information et ceux qui la distribuent), leurs missions et compétences respectives, leurs relations avec les organes de décision (État, patronat, syndicats), leur connaissance du marché de l'emploi, ...

Ce guide tente également, sans être exhaustif, d'ouvrir le champ le plus large possible, au moins **des pistes, dans la recherche par secteur d'activité**, d'offrir des entrées multiples : en fonction du statut ou de la catégorie professionnelle de l'intéressé, de sa branche d'activité, d'un secteur géographique déterminé.

Un guide pour qui ?

– **Pour ceux qui sont chargés d'informer ou orienter les coopérants :**

- chefs de missions ;
- conseillers de missions qui sont correspondants de formation ;
- responsables de formation dans le cadre d'une action de coopération ;
- personnels des secteurs du développement et de la sous-direction des personnels en coopération du ministère.

– **Pour tout coopérant qui cherche à s'informer lui-même :**

- en tant que professionnel d'action de coopération ;
- en tant qu'individu dont l'avenir professionnel se situera soit dans la fonction publique soit dans le secteur privé ;
- éventuellement, en tant que membre d'une cellule familiale dont le départ en coopération entraîne des préoccupations concernant la formation d'un(e) conjoint(e) et de ses enfants ; ce guide veut tenir compte de la situation du coopérant prise dans la globalité de son insertion sociale.

Cette recherche d'information peut se situer avant le départ en coopération, pendant le déroulement d'un contrat de coopération, dans la perspective d'un retour provisoire ou définitif de coopération.

– **Pour tout Français dans la situation de réaliser un contrat temporaire de travail à l'étranger.**

LE DÉPARTEMENT DE LA FORMATION